

L'avenir des peuples pasteurs

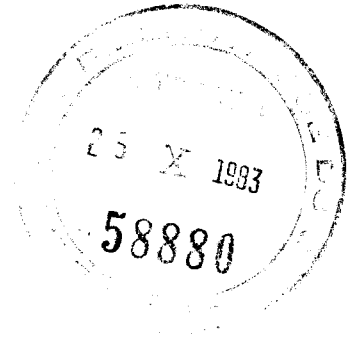


Compte rendu de la conférence
tenue à Nairobi (Kenya)
du 4 au 8 août 1980

ARCHIV
54028

34028

l'avenir des peuples pasteurs



ARCHIV
397
= 2F

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement; il concentre son activité dans cinq secteurs : agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Proche Orient.

© Centre de recherches pour le développement international, 1983
Adresse postale : B.P. 8500, Ottawa (Canada) K1G 3H9
Siège : 60, rue Queen, Ottawa

Galaty, J.G.
Aronson, D.
Salzman, P.C.
Chouinard, A.

Commission on Nomadic Peoples, Montreal, Que. CA
University of Nairobi, Institute for Development Studies, Nairobi KE

IDRC-175f

L'avenir des peuples pasteurs : compte rendu de la conférence tenue à Nairobi, Kenya, 4-8 août 1981. Ottawa, Ont., CRDI, 1983. 432 p. : ill.

/Nomades/, /nomadisme/, /population rurale/, /stratégie de développement/, /Afrique orientale/, /Afrique occidentale/, /Moyen Orient/ – /anthropologie/, /développement rural/, /planification du développement/, /cheptel/, /agroéconomie/, /femmes/, /équilibre écologique/, /production animale/, /établissements humains/, /rapport de conférence/, /liste des participants/.

CDU: 397.7

ISBN: 0-88936-383-8

Édition microfiche sur demande

This publication is also available in English.

l'avenir des peuples pasteurs

compte rendu de la conférence tenue à nairobi (kenya)
du 4 au 8 août 1980

**Rédacteurs : John G. Galaty, Dan Aronson,
Philip Carl Salzman,**

*Commission des peuples nomades, aux bons soins du
Département d'anthropologie, Université McGill,
855, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Canada)*

et Amy Chouinard

*Division des communications, Centre de recherches pour le
développement international, Ottawa (Canada)*

Sous l'égide de la Commission des peuples nomades de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, en collaboration avec l'Institute for Development Studies de l'Université de Nairobi et l'aide du Centre de recherches pour le développement international (Ottawa), du Conseil international des sciences sociales (Paris), de la Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research (New York) et de l'Université McGill (Montréal).

table des matières

<i>avant-propos</i>	7
<i>liste des participants</i>	11
<i>priorités de recherche et développement pastoral : que faire?</i>	15
<i>discours d'ouverture</i>	29
l'avenir des peuples pasteurs	R.S. Musangi 32
quelques observations au sujet du rôle des conseillers et des avocats	Philip Carl Salzman 34
<i>le rôle de l'anthropologie en matière de développement pastoral</i>	41
le développement des pasteurs nomades : qui en bénéficie?	Dan R. Aronson 44
l'approche anthropologique du développement économique	Walter Goldschmidt 55
priorités de recherche en matière d'études pastorales : plan des années 1980	Michael M. Horowitz 65
élevage et mode de vie : répertoire des années 1980	Daniel G. Bates et Francis Paine Conant 96
l'échec des programmes de développement économique pastoral en Afrique	Walter Goldschmidt 110
l'anthropologue en tant que médiateur	Emanuel Marx 129
<i>l'économie politique du pastoralisme</i>	139
les facteurs politiques déterminant l'avenir des peuples pasteurs	Philip Carl Salzman 142
les troupeaux, le commerce et les céréales : une vision régionale du pastoralisme	Anders Hjort 147
l'évolution des politiques de développement des régions pastorales du Kenya	S.E. Migot-Adholla et Peter D. Little 157
les retombées théoriques des stratégies de développement pastoral en Afrique orientale	Peter Rigby 172
l'espace pastoral du gourma malien : l'occupation humaine et animale	André Bourgeot 181
l'éducation des pasteurs nomades : la planification du développement par tâtonnement	John A. Nkinyangi 201
<i>l'économie du pastoralisme</i>	217
la production dans les sociétés pastorales	Gudrun Dahl 220
l'élevage en tant que source de nourriture et de revenus	H.K. Schneider 232
les institutions économiques et la gestion des ressources pastorales : considérations liées à la stratégie de développement	Peter N. Hopcraft 248

- consommation et commercialisation des produits pastoraux chez les kel tamacheq de la boucle du niger (mali) **Ahmed Ismail Ag Hama** 270
- les femmes et le développement pastoral : orientations prioritaires de la recherche en sciences sociales **Vigdis Broch-Due, Elsie Garfield et Patti Langton** 277
- changements récents des systèmes bédouins de production de bétail dans la steppe syrienne **Faik A. Bahhady** 285
- le rôle du gouvernement dans le développement pastoral** 295
- organisation du rôle du gouvernement dans le secteur pastoral **Stephen Sandford** 298
- organisations pour le développement pastoral : contextes de causalité, changement et évaluation **John G. Galaty** 313
- sédentation des bédouins : structure organisationnelle, juridique et administrative en jordanie **Kamel S. Abu Jaber et Fawzi A. Gharaibeh** 324
- sédentation des nomades au soudan **Mustafa Mohamed Khogali** 333
- sédentation des pasteurs nomades et pastoralisation des agriculteurs au mali **Salmane Cissé** 351
- développement du bétail et exploitation des pâturages au nigéria **Moses O. Awogbade** 358
- politique de planification et société bédouine dans l'émirat d'oman **Mohsin Jum'a Mohammed** 368
- le processus de recherche : stratégies, buts et méthodes** 371
- méthode d'inventaire et de contrôle des processus de l'écosystème pastoral **H.J. Croze et M.D. Gwynne** 374
- les modèles indigènes temporels et spatiaux comme clé des études écologiques et anthropologiques **Rada Dyson-Hudson** 388
- recueil et interprétation des données quantitatives dans les sociétés pastorales : réflexions sur certains cas étudiés en éthiopie **Ayele Gebre Mariam** 395
- pertinence du passé dans les projections relatives aux peuples pastoraux **Daniel Stiles** 407
- ouvrages de référence** 417

organisation du rôle du gouvernement dans le secteur pastoral

Stephen Sandford, *Overseas Development Institute,*
Londres (Angleterre)

Pour permettre aux gouvernements d'intervenir de manière avisée dans les secteurs pastoraux de leur économie et de mieux servir les intérêts de leur population de pasteurs, il faut que les scientifiques, aussi bien les spécialistes de sciences naturelles que les spécialistes de sciences sociales, commencent à classer les résultats des recherches sur le pastoralisme d'une manière cohérente qui permettent aux responsables et décisionnaires des gouvernements de les utiliser sans devoir posséder autant de connaissances qu'un docteur dans à peu près une douzaine de domaines scientifiques. Je ne crois pas que l'on puisse réduire la recherche à une poignée de formules simples que l'on pourrait apprendre par cœur et appliquer sans se poser de questions, mais je crois que l'on peut structurer la façon dont les décisionnaires réagissent en matière de gestion du secteur pastoral et la façon dont les scientifiques les conseillent, de la même manière qu'une langue est structurée par la grammaire. Il est beaucoup plus facile d'apprendre une langue après avoir étudié sa structure grammaticale, que de l'apprendre sur le tas, de manière empirique. La prise de décision doit reposer sur une structure grammaticale pouvant absorber facilement les données supplémentaires provenant de l'expérience et de la recherche, afin d'autoriser une meilleure prise de décision et une meilleure gestion.

Mon exposé a trois objectifs. Le premier consiste à définir une structure sur laquelle les chercheurs pourront s'appuyer pour formuler des hypothèses qui permettraient surtout d'améliorer les activités du gouvernement dans le secteur pastoral. Le deuxième objectif consiste à prouver l'utilité de cette structure, par des exemples prélevés dans un secteur restreint, du type d'hypothèses provisoires qui prennent forme. Troisièmement, je présenterai la manière dont on peut entreprendre les recherches afin de déterminer la validité des hypothèses provisoires.

la structure

La structure que je propose comprend quatre éléments interdépendants. Le premier de ces éléments porte sur le but des interventions gouvernementales dans le secteur pastoral. Les deuxième et troisième éléments portent tous deux sur les diverses options, que j'intitule par la suite les « variables politiques », offertes au gouvernement lors de la définition de son rôle. Le deuxième élément porte sur les domaines (par exemple la sécurité, le fermage, les services vétérinaires) dans lesquels le gouvernement veut intervenir, ainsi que sur la technologie et l'ampleur des moyens qu'il doit utiliser. De manière générique, le deuxième élément regroupe les composantes de l'intervention. Le troisième élément s'intéresse aux

structures d'organisation, soit la manière dont le gouvernement organise son intervention. Le quatrième élément est composé des circonstances ou « facteurs » propres à chaque situation, qui conditionnent les résultats. Ces facteurs peuvent être des caractéristiques de l'environnement naturel comme l'irrégularité des précipitations ou l'existence de nappes d'eau souterraines, ou se rapporter à la structure sociale et politique de la société pastorale, à la densité de la population ou aux relations entre la société pastorale et le gouvernement central de la nation-état dont fait partie cette société. Les facteurs sont des caractéristiques locales qui, aux fins de l'intervention étudiée, sont immuables.

La structure que je propose permet de bâtir des hypothèses au sujet des liens entre les quatre éléments, afin de conseiller les gestionnaires et les décideurs sur la façon de procéder. Je prends par exemple le cas d'un gouvernement qui a deux objectifs principaux : d'une part, maximiser, au profit des consommateurs urbains, la production moyenne à long terme de viande d'une région pastorale ; et, d'autre part, augmenter la sécurité économique des groupes les plus démunis de pasteurs de cette région. Une des politiques (variables) envisagées par le gouvernement consistera à déterminer s'il est souhaitable ou non de contrôler la quantité de bétail élevé dans la région afin de diminuer les pressions auxquelles sont soumis les pâturages. La régularité des précipitations de la région et le degré de stratification sociale de la société sont deux facteurs qui influencent la réponse à cette question. J'ai déjà précisé (Sandford, 1978) que, plus les précipitations sont irrégulières, plus il faut éviter de réduire la quantité du bétail si l'on veut privilégier la production à long terme ; pendant les sécheresses, période où l'absence de précipitations accentue les écarts entre l'offre et la demande en matière de fourrage, le fossé se creuse entre les riches et les pauvres dans les sociétés hautement stratifiées. A partir de cet exemple, on peut mettre au point deux hypothèses :

- Si l'on veut maximiser la production, on doit imposer un certain plafond aux troupeaux dans les régions ayant des précipitations relativement régulières, mais pas dans celles où les précipitations sont irrégulières.
- Si l'on vise la sécurité économique des populations démunies, plus les précipitations sont instables et plus la société comprend des inégalités, plus on doit s'attacher à limiter la croissance des troupeaux.

Voilà le genre d'hypothèse présentée dans une structure cohérente, que l'on peut offrir aux gestionnaires et aux décideurs.

les variables politiques

Les gouvernements des pays ayant un important secteur pastoral sont généralement intervenus dans des domaines précis : c'est-à-dire que les éléments de l'intervention étaient semblables. Souvent, le déroulement des différentes interventions était également similaire. La fonction première du gouvernement consistait d'ordinaire à protéger la sécurité publique, qui était généralement perçue comme la protection des personnes et des biens des représentants du gouvernement et des marchands, puis celle des personnes et des animaux des peuples pastoraux et, accessoirement, celle des autres biens et droits personnels des pasteurs. La deuxième fonction à laquelle se sont attachés les gouvernements, a été l'attribution de terres à certaines personnes, groupes ou individus, ou à les consacrer à des usages particuliers tel que réserve de la faune, forêt, pâturage extensif, culture pluviale ou irriguée etc., selon les critères des plans d'utilisation des terres. La troisième fonction porte sur la mise en valeur des nouvelles

ressources hydriques; la quatrième sur la prestation des services sociaux comme les communications, l'éducation et les services de santé. La cinquième fonction consiste à créer ou à réglementer les installations de commercialisation du bétail; la sixième fonction concerne la prestation de services de santé vétérinaire ou de reproduction sous forme de vaccination généralisée, de sélection des reproducteurs ou d'insémination artificielle; la septième fonction porte sur la gestion des pâturages par la modification de la durée, de la saison ou de l'intensité de l'utilisation des pâturages ou par la modification du relief et la plantation d'espèces fourragères; la huitième fonction consiste à fournir à tous les pasteurs des biens et services de production comme un capital, des conseils techniques, du matériel de clôture ou des biens de consommation comme le grain. Dans certains cas, les gouvernements ont tenté d'initier les pasteurs aux techniques de culture pluviale ou irriguée.

La sélection des éléments ne consiste pas seulement à décider du secteur d'intervention, mais également à choisir la technologie utilisée. Le choix de la technique, dans le secteur pastoral comme dans les autres secteurs, doit non seulement s'appuyer sur les critères sévères de rentabilité technique ou sur des critères de coût pour le gouvernement, mais doit par ailleurs tenir compte de vastes considérations en rapport avec les buts visés. Par exemple, on choisira de construire des barrages et des réservoirs ou de creuser des puits artésiens pour approvisionner une région en eau, en tenant compte surtout d'aspects techniques comme la présence de nappes d'eau souterraines auxquelles des puits artésiens permettraient de donner accès, ou la pente ou le type de sol approprié pour la construction de barrages et de réservoirs. Toutefois, le choix aura d'autres conséquences dont il faut tenir compte : l'existence des puits artésiens entraînera-t-elle une modification des relations entre le secteur pastoral et les autres secteurs de l'économie? Quelles sont les circonstances qui justifieraient l'augmentation consécutive de la dépendance du secteur pastoral? Quelles seraient les relations entre les pasteurs et les personnes qui exploiteraient les puits artésiens? Dans quelles circonstances les opérateurs de puits pourraient-ils décider de « fermer » certains pâturages en permettant le pompage de l'eau? Quelles sont les incidences sur les relations entre les riches et les pauvres qui ne possèdent pas de bétail mais qui pourront gagner de l'argent en puisant de l'eau pour abreuver les animaux des riches, dans les régions où cela exige beaucoup de travail, et pourront ainsi par la suite acheter les têtes de bétail?

structures d'organisation

Comment peut-on analyser systématiquement les différences que présentent les formes d'organisation? Les interventions des gouvernements peuvent adopter de nombreuses formes différentes d'organisation. Jusqu'à présent, la plupart des études semblent avoir analysé ces différences en fonction des dénominations des différentes institutions. Les élevages familiaux ont été comparés aux élevages industriels, aux ranchs collectifs, aux élevages coopératifs (les *negdels* de Mongolie), et aux programmes de pâturage; on a comparé les ministères gouvernementaux de l'élevage aux ministères chargés du bétail; et les campagnes de vaccination aux projets intégrés de développement pastoral. Il me semble que cette approche ne soit pas très utile, car les élevages industriels se distinguent des *negdels* sous plusieurs aspects, et non pas pour une seule raison; c'est pourquoi, de telles comparaisons ne permettent pas de définir, et encore moins de prévoir des différences dans le rendement, même lorsqu'il s'agit de deux entreprises

coexistant dans le même environnement. Certains des aspects sur lesquels elles diffèrent affecteront leur rendement, tandis que d'autres ne l'influenceront pas. D'autant plus qu'il peut arriver que certains aspects entraînent une évolution opposée, certains provoquant une amélioration du rendement, d'autres une diminution.

Les formes d'organisation peuvent différer les unes des autres de bien des manières; il nous faut sélectionner et étudier uniquement les différences d'organisation qui, dans un contexte pastoral, sont les plus importantes sur le plan des opérations et qui peuvent faire l'objet d'un choix, c'est-à-dire qui sont des variables de politique et non pas des données. L'importance relative des différentes variables d'organisation varie probablement selon les diverses composantes de l'intervention gouvernementale; certaines revêtent une importance capitale par rapport à certaines composantes ou une importance considérable par rapport à plusieurs composantes.

La première variable organisationnelle porte sur le style de direction et le lieu où il s'applique. A quel niveau de la hiérarchie devrait se situer la prise de décision ou l'action? Doivent-elles être relativement centralisées ou au contraire dispersées? Par exemple, est-ce que ce serait à l'inspecteur de district de décider du déplacement du bétail d'un pâturage à un autre, ou bien, est-ce que chaque éleveur serait libre de choisir le pâturage où mener le troupeau dont il a la charge? Dans quelle mesure la prise de décision (centralisée ou non) devrait-elle être collective et faire appel au plus grand nombre possible de personnes concernées par son application ou qui devront en subir les conséquences? Quel devrait être le style de direction? L'application des décisions aux individus ou aux groupes devrait-elle se faire de manière autoritaire et n'autoriser aucune tolérance, toute infraction étant passible d'une punition? Les campagnes générales de vaccination de masse donnent un exemple de mesure autoritaire. Au contraire, devrait-on être plus libéral dans l'application des décisions en incitant les personnes concernées à les respecter, mais en leur donnant à tout moment le droit de se soustraire à l'application du programme? La fourniture de services de vaccination facultative et gratuite est un exemple de mesure libérale. Ou encore, devrait-on opter pour des mesures contractuelles, c'est-à-dire à mi-chemin entre les mesures autoritaires et les mesures libérales, en vertu desquelles les personnes concernées bénéficient d'une série d'avantages si elles acceptent de se conformer aux décisions, par un engagement dont la résiliation entraînerait par la suite de graves pénalités?

La deuxième variable propre à l'organisation porte sur les interventions du gouvernement qui peuvent être à multiples facettes et intégrées ou à objectif unique, et non coordonnées. A un extrême, le gouvernement peut intervenir par l'intermédiaire d'un agent détaché dans un camp pour la vaccination du bétail et qui peut fournir également des services de santé, effectuer un travail de vulgarisation en matière de techniques d'élevage, s'occuper de la vente du bétail ou des produits et relever directement d'un agent de district préposé au développement pastoral. Les spécialistes en matière d'élevage, d'éducation et de sciences vétérinaires travaillent en collaboration avec l'agent de district préposé au développement pastoral. L'ensemble des activités se rapportant à l'élevage ferait partie d'un même plan intégré au niveau provincial et approuvé au niveau national. Le projet de développement des zones arides de l'Inde est probablement le projet qui se rapproche le plus de ce modèle, même s'il en reste quand même assez loin. A l'autre extrême, se trouve la situation courante où différents ministères délèguent sur le terrain leurs propres agents qui se rencontrent rarement si ce n'est par hasard, dans les cafés. Chaque ministère applique dans les régions pastorales une

politique visant essentiellement à limiter les coûts, qui s'appuie souvent sur une expérience accumulée dans des régions non pastorales. Généralement, les différents ministères appliquent plusieurs politiques qui entrent en contradiction les unes avec les autres. Entre ces deux extrêmes illustrant l'intégration ou l'absence de coordination des politiques, il est possible de faire appel à des travailleurs polyvalents détachés dans des camps et relevant de différents ministères selon les divers aspects de leur travail, ou à des travailleurs monovalents relevant d'agents spécialistes au niveau du district dont la coordination et la direction sont assurées par un Directeur de projet au niveau du district ou par un comité de développement. Il existe une autre possibilité qui consiste pour le gouvernement à déléguer certaines composantes à l'entreprise privée ou à l'ensemble des pasteurs.

La troisième variable propre à l'organisation porte sur les qualités du personnel devant être recruté, conservé et promu. Doit-on mettre l'accent sur la formation théorique et professionnelle ou sur la connaissance de la région et la facilité à se faire accepter par ses habitants, comme le permet probablement l'appartenance aux sociétés pastorales locales? Le développement tardif et lent des établissements d'éducation dans les régions pastorales rend particulièrement frappant le contraste entre le personnel « expert » et le personnel « local ». Par ailleurs, même lorsqu'on dispose d'experts originaires de la région, on se demande parfois s'il est bon de les envoyer en mission dans leur propre pays d'origine.

La quatrième variable de l'organisation porte sur les relations que les services et les fonctionnaires du gouvernement ont avec les pasteurs. Il se peut que les services du gouvernement soient organisés selon une structure territoriale : par province, district ou subdivision ou par point d'eau. Dans de tels cas, si la population pastorale est mobile (nomades ou transhumants), il est probable que chaque fonctionnaire aura une clientèle variant en taille et en composition selon les moments. Ses activités seront intenses à certaines périodes de l'année et ralenties à d'autres moments, lorsque la clientèle se sera déplacée dans une autre région ; dans les régions fréquentées par différents groupes pastoraux à certains moments donnés ou de manière irrégulière, le représentant du gouvernement aura constamment affaire à des peuples et du bétail qu'il ne connaît pas bien. D'autre part, il se peut que les services du gouvernement soient organisés en fonction des groupes sociaux de sorte que les fonctionnaires s'occupent des mêmes groupes, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

Les services du gouvernement peuvent communiquer avec les principaux groupes ancestraux, les groupes de nomades ou associations bénévoles qui se sont constitués principalement pour réunir des usagers d'un service particulier du gouvernement ou pour certains besoins économiques comme la commercialisation. Dans les sociétés pastorales sédentaires où les groupes sociaux sont rattachés à certains territoires, les services sociaux peuvent être organisés indifféremment en fonction du territoire ou des groupes sociaux. Dans les régions et les sociétés nomades, les services gouvernementaux structurés en fonction des groupes sociaux peuvent avoir des difficultés à entrer en rapport avec les autres organisations du gouvernement fondées sur une structure territoriale.

La dernière variable de l'organisation porte sur la façon dont le gouvernement devrait rattacher un nouveau service à la société pastorale par le truchement d'une organisation de pasteurs nouvelle, à vocation unique ou multiple, ou par l'intermédiaire d'une organisation sociale existante, même si la fonction primaire de celle-ci se rapporte à un domaine différent.

Il me semble que les variables propres à l'organisation sont composées d'options qui se répètent constamment, qu'il s'agisse pour un gouvernement de

préparer son intervention dans différents secteurs ou pour différents gouvernements d'aborder une même question. Pour cette raison, les spécialistes de sciences sociales devraient être en mesure de tirer parti des connaissances qu'ils ont des sociétés et des organisations en général et de leur expérience des interventions gouvernementales dans les secteurs pastoraux en particulier, pour aider les gouvernements à choisir les options qui permettraient d'améliorer la prestation des services aux peuples pastoraux. Cependant, nous devons nous poser un certain nombre de questions. Dans quelle mesure les cinq variables de politique couvrent-elles entièrement les options importantes? Ai-je raison de croire qu'il est possible, après examen attentif, de ramener à cette série de variables de politiques un grand nombre de questions pratiques portant sur la façon d'améliorer les systèmes de gestion pastorale? Ou, au contraire, sera-t-on tenté d'appliquer ces variables « préfabriquées » à des questions qui leur sont étrangères? La nature statique du modèle d'optimisation et le manque d'interaction consécutif entre les variables sont-ils acceptables? Par exemple, ce modèle prétend qu'il suffit de modifier légèrement une variable pour l'adapter au degré de centralisation ou de dispersion légèrement différent d'un des éléments et ainsi normaliser la situation sans effectuer un rajustement parallèle de toutes les autres variables de politique. Sur ce point, le modèle semble un peu simpliste. Malgré tout, je suis persuadé que ce modèle est meilleur que la technique actuelle qui consiste souvent à établir des systèmes de gestion dont les caractéristiques paraissent inévitables alors qu'elles ne sont que des variables politiques.

facteurs

Il faut se méfier des panacées suivantes: « il est toujours préférable de décentraliser la prise de décision en matière de gestion de l'élevage »; « les gouvernements devraient toujours recruter des assistants vétérinaires sur place, parmi les pasteurs de la région ». Aucun remède universel n'est valide. La solution idéale dépend de l'objectif visé et des circonstances particulières. Ces circonstances ou facteurs s'opposent aux variables politiques du fait qu'une variable est une chose que l'on peut modifier; en revanche, un facteur est une donnée propre à une situation particulière. Les éléments variables et les éléments immuables sont différents d'une situation à l'autre.

Quels sont les facteurs qui affectent le plus souvent et le plus considérablement les résultats de la manipulation des variables de politique? Supposons par exemple que le but visé consiste, d'une part, à disposer d'un approvisionnement régulier de produits de bétail en provenance des régions pastorales, tout en évitant la dégradation écologique, et, d'autre part, à élever le niveau de vie matériel et la position sociale des ménages les plus pauvres de la société pastorale. Le gouvernement prépare un programme d'intervention visant à limiter le nombre d'animaux autorisés à paître sur les terres communes. Les variables de politique avec lesquelles il se trouve aux prises sont, d'une part la prise de décision relative à la distribution du droit de pacage entre les familles, à l'intérieur d'une limite globale, c'est-à-dire la définition de quotas de pacage, et, d'autre part, la possibilité de faire intervenir une institution traditionnelle, comme éventuellement un poste héréditaire de chef, pour faciliter l'application de ces quotas. Quelles seront les conséquences de la modification de ces variables politiques sur les buts visés, dans des situations particulières se rapportant à un facteur?

Le partage du pouvoir entre les différents membres d'une société constitue une illustration d'un tel facteur et peut être considéré comme immuable à court

terme. Il peut y avoir deux situations opposées. Dans une société pastorale, il peut arriver que le pouvoir soit distribué de manière équitable, ou de manière inéquitable. Examinons d'abord le cas où le pouvoir est réparti de manière équitable. L'agent de district préposé à l'élevage décide d'appliquer des quotas (il s'agit donc d'un système centralisé) en utilisant une nouvelle organisation, soit un groupe consultatif constitué de certains pasteurs, pour participer à la préparation des règlements et identifier les éleveurs auxquels s'appliqueront les quotas. Il est fort probable que le système de quotas sera favorable aux personnes qui se trouvent dans une situation semblable à celle des membres du groupe consultatif qui appartiennent à un groupe plus ou moins homogène de personnes dont les opinions sont voisines de celles de l'agent de district et qui ont été remarquées par celui-ci parce qu'elles vivent dans le voisinage ou qu'elles font déjà régulièrement appel à plusieurs services du gouvernement. Si dans une société équitable, au contraire, l'agent préposé à l'élevage délègue les fonctions conjointement à un fonctionnaire subalterne en poste sur place et à une institution pastorale existante, les quotas seront vraisemblablement influencés par les mêmes valeurs et limites d'enrichissement personnel que la société dont elles émanent, étant donné que le fonctionnaire ne pourra résister aux pressions de l'organisation existante qui elle-même témoigne de la répartition égalitaire du pouvoir. Les quotas seront appliqués de manière plus égalitaire, mais leur préparation sera également plus lente, puisqu'il sera nécessaire d'obtenir un consensus entre différents groupements d'intérêt (par exemple les divers groupes qui se spécialisent dans les différents élevages). Un tel système fonctionnera probablement d'une manière tout à fait différente, étant donné qu'il permettra d'ajuster plus rapidement la taille des troupeaux en fonction des fluctuations des précipitations et des conditions de pacage, qu'un programme centralisé appliqué par un agent de district.

En revanche, que se passera-t-il dans une situation de répartition inéquitable du pouvoir? Si la prise de décision relativement aux quotas est décentralisée, les fonctionnaires subalternes en poste sur place seront très mal placés, malgré leurs préférences personnelles, pour résister aux pressions exercées par les personnes influentes de la région, par l'intermédiaire de l'organisation traditionnelle. Le système de quotas sera, à coup sûr, hautement discriminatoire, même si sa mise en place se fait rapidement et sans grands frais. À l'opposé, un système centralisé est mieux placé pour protéger les intérêts des familles les plus démunies, même s'il est extrêmement influencé par une nouvelle organisation composée de personnes proches de l'agent de district.

Cet exemple illustre l'application d'un facteur (degré d'égalité des pouvoirs) à deux variables de l'organisation (lieu de la prise de décision, utilisation d'une institution existante) relativement à l'application de quotas. Au cours de l'année écoulée, j'ai étudié divers aspects de seulement deux éléments que l'on rencontre fréquemment dans les interventions gouvernementales dans les secteurs pastoraux. Ces éléments sont la mise en valeur des ressources hydriques et la gestion de l'élevage; j'ai essayé de déterminer, à partir d'expériences que j'ai eues dans des pays d'Asie et d'Afrique, les principaux facteurs qui permettent de définir les conséquences de certaines manipulations des variables politiques principales. La liste que j'ai constituée comprend très peu de surprises. Il y a toujours cinq facteurs relatifs à ces deux éléments qui reviennent constamment. Il s'agit des facteurs suivants, qui sont distincts mais étroitement liés et interdépendants :

- La fiabilité de l'environnement — qui se manifeste principalement (mais non pas exclusivement) par les fluctuations profondes et imprévisibles de l'approvisionnement en fourrage d'une année sur l'autre, en fonction de la modification des précipitations;

- La mobilité — et en particulier la mobilité d'impulsion et imprévisible des peuples et des animaux nomades et transhumants;
- La concurrence que se livrent les groupes sociaux pour disposer des mêmes ressources terrestres et hydriques. (Je ne possède pas une définition satisfaisante de ce type de concurrence. Dans une certaine mesure, la concurrence entre les individus et les groupes est inévitable. Je peux donner un exemple prélevé en Afrique de l'Est : des groupes de Borana entrent en concurrence avec les Somali; chez les Somali, les différents clans, clans secondaires et groupes familiaux s'affrontent; les groupes Borana, quant à eux, ne se disputent pas autant les ressources hydriques et terrestres);
- La densité de la population humaine; et
- Le degré d'inégalité de la société pastorale.

quelques exemples

On peut illustrer l'utilité de ce type d'analyse par certaines hypothèses que j'ai tirées de mon expérience dans le domaine de la mise en valeur des ressources hydriques et de l'élevage. Les hypothèses représentent les conclusions de discussions parfois complexes plutôt que ces discussions elles-mêmes; elles concernent deux facteurs, la fiabilité de l'environnement et la mobilité de la population et s'appliquent à plusieurs variables politiques.¹

fiabilité de l'environnement

- Plus les précipitations sont variables, plus grande sera la proportion totale de terres qui devraient être ouvertes, par le pacage en saison sèche, aux travaux de mise en valeur des ressources en eau.
- Plus les précipitations sont variables dans le temps et dans l'espace, plus il sera nécessaire de répartir la région en très grands secteurs pour des raisons de gestion ou de mettre au point un système de fermage et de gestion permettant des dispositions souples (probablement décentralisées) autorisant le déplacement du bétail d'un petit secteur à l'autre.
- En général, plus l'environnement est fiable (aussi bien dans l'espace que dans le temps), plus le système de gestion doit être décentralisé.
- En revanche, moins l'environnement est fiable, plus les déplacements des nomades à l'improviste seront nombreux et plus les groupes sociaux entreront en concurrence pour l'utilisation des pâturages. Dans de telles circonstances, il ne sera pas bon de faire appel à un système de gestion avec participation aux prises de décision, mais il sera préférable d'utiliser un système plus autoritaire (quoique décentralisé).

mobilité des populations humaines et animales

- Plus la population humaine est mobile (en particulier lorsque ses déplacements sont imprévisibles), moins elle est capable de s'occuper d'installations d'eau complexes et coûteuses et plus le gouvernement devra

1. Pour des raisons de concision, je ne préciserai pas ici les buts en fonction desquels les énoncés normatifs sont présentés.

intervenir dans la gestion de ces installations (lorsque, pour des raisons techniques, les installations complexes et coûteuses sont inévitables).

- Plus la population est mobile, plus il sera difficile pour le gouvernement d'attribuer des droits de propriété aux individus (plutôt qu'aux groupes sociaux) et plus il sera nécessaire de faire participer les organisations pastorales à ces activités d'attribution de droits.
- Plus la population se déplace de manière imprévisible, moins un comité représentatif de pasteurs constitue un lien de communication viable relativement aux questions de gestion entre le gouvernement et les pasteurs.
- Plus la population est mobile, plus il sera difficile de lui offrir des agents de vulgarisation répartis dans les différentes régions. Ces agents devront, soit appartenir à une organisation centralisée (par exemple au siège central d'un district) et être envoyés en mission de vulgarisation dans les zones où se trouvent les nomades; soit se déplacer comme les nomades et être attachés, de manière très décentralisée, au plus petit groupe de pasteurs se déplaçant normalement ensemble, et qui correspond probablement au nombre de personnes qui constituent un camp.

Ces hypothèses peuvent paraître banales et pourtant, dans la plupart des pays, la gestion des interventions par le gouvernement dans le secteur pastoral semble accorder peu d'attention aux questions sous-jacentes à ces hypothèses. Je crois, d'une part, que la plupart des chercheurs en sciences sociales auront l'impression que les hypothèses correspondent à une vision plutôt simplifiée et mécanique de la réalité et, d'autre part, que la plupart des gestionnaires ayant des postes de direction ne verront pas le rapport qui existe entre les variables politiques que j'ai définies et la réalisation de leur programme.

Il n'existe pas de règle universelle qu'un gestionnaire pourrait appliquer aveuglément. En revanche, les hypothèses que je viens de présenter ressemblent peut-être à des règles; ce sont, bien entendu, des règles très conditionnelles : les conséquences d'une variable politique ne sont pas sans équivoque, mais dépendent des facteurs propres à une certaine situation. Il y a un autre aspect en fonction duquel on ne peut pas les considérer comme des règles. On peut aboutir à des conclusions différentes à partir de deux facteurs agissant dans une situation particulière; par exemple, la haute densité de la population peut inciter à opter pour une approche alors qu'un autre facteur comme le degré de mobilité imprévisible peut amener à choisir une solution opposée. Le gestionnaire ou décisionnaire devra continuer à faire preuve de discernement, même s'il tire parti des avantages que peuvent lui offrir ces hypothèses.

recherche future

Quelle est la validité d'une hypothèse comme celle que je viens d'énoncer? J'ai formulé ces hypothèses à partir des éléments que j'ai glanés dans des études portant sur des sociétés pastorales et des programmes de développement pastoral, recueillis au cours de visites que j'ai faites moi-même sur place et à partir de données figurant dans les travaux de planification que j'ai réalisés dans le cadre de certains projets de développement pastoral. Bien entendu, il faudrait faire la distinction entre la formulation des hypothèses et leur application. Or, en sciences sociales, on a tendance à appliquer aux deux processus, le terme de « recherche ». Jusqu'à présent, on a entrepris très peu de recherches sur l'efficacité des activités du gouvernement dans le secteur pastoral. Pratiquement aucune recherche n'a été entreprise au sujet du type de questions que j'ai soulevées dans mon exposé et

absolument rien n'a été fait, à ma connaissance, en matière d'expérimentation des hypothèses se rapportant à ces questions. Pourtant, il est possible de faire l'essai pratique de certaines de ces hypothèses; David Leonard en donne quelques exemples dans son ouvrage intitulé « Reaching the Peasant Farmer » (University of Chicago Press 1977), où il compare différentes approches des activités de vulgarisation agricole au Kenya.

Plus je prends conscience du nombre de variables de politiques potentiellement différentes, et des différents facteurs qui modifient leurs incidences, moins je me satisfais des études qui se contentent d'examiner les cas isolés et de tirer des conclusions sur les répercussions d'une ou plusieurs variables politiques dans le cas analysé. Je suis un économiste qui est fasciné comme un enfant par l'économétrie. J'ai l'impression que la formulation de mon modèle conceptuel trahit mon désir de mettre au point des indices quantitatifs de l'application de telle ou telle variable politique, de la portée de l'influence des facteurs et du degré de réalisation des buts dans des situations particulières, de manière à pouvoir examiner les relations par l'intermédiaire des techniques de régression multiple. En revanche, je suis ouvert à toutes les suggestions concernant d'autres méthodes plus fiables, puisque je ne suis pas assez convaincu du bien-fondé de mon plan économétrique. Un des « nombreux » problèmes auxquels se heurte l'approche de cas isolés est qu'elle se prête beaucoup mieux à montrer que les programmes mis en oeuvre par les gouvernements n'atteignent pas la réalité et les buts escomptés et ne fonctionnent pas plus qu'ils ne servent à déterminer les méthodes susceptibles d'avoir de meilleurs résultats.

Les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent au pastoralisme doivent élargir leur champ d'étude à ce qui se passe du côté du gouvernement, au-delà de la barrière qui sépare le gouvernement des pasteurs. Il ne s'agit pas de découvrir uniquement ce que le gouvernement devrait faire dans l'idéal, mais également d'influencer les décisionnaires du gouvernement. En effet, si l'on connaît extrêmement bien les sociétés pastorales, on n'a aucune connaissance de l'environnement social dans lequel évoluent les fonctionnaires; ils font par conséquent l'objet de la même incompréhension blessante dont les nomades ont eu à souffrir par le passé. Certains d'entre eux, particulièrement les fonctionnaires socialement isolés des ministères voués à la gestion de l'élevage, doivent exercer des fonctions qui sont parmi les plus difficiles du monde. Il est important de mieux connaître la façon dont ils envisagent le monde pastoral et la façon dont ils réagissent aux pressions, aux incitations et aux différentes formes d'organisation, afin d'être mieux en mesure d'améliorer le rendement des gouvernements.

Si l'on veut définir, non seulement ce qui va mal dans les interventions des gouvernements auprès des pasteurs, mais également ce que l'on pourrait faire pour les améliorer, on doit disposer du plus grand nombre de données réelles possible sur les différentes approches dans des conditions similaires. De cette manière, on peut comparer la réalité avec la réalité et non plus, comme c'est souvent le cas, avec l'idéal.

Lors de la préparation de leurs interventions auprès des populations pastorales, les gouvernements devraient délibérément éviter de choisir l'approche d'un modèle unique qu'ils croient être le meilleur, mais expérimenter diverses approches différentes dans la même région et au même moment. Pour que les résultats fournissent les renseignements voulus, les approches ne doivent pas être si différentes les unes des autres qu'il devient impossible d'expliquer les différences de résultats par certaines différences d'approche. Différentes approches ont été essayées au Kenya (secteur d'élevage, ferme collective, ferme industrielle), mais étant donné que ces approches ont été expérimentées dans des

zones écologiques différentes et qu'elles sont radicalement différentes les unes des autres, il est trop facile de trouver des raisons pour expliquer les résultats différents.

discussion

Willby : Le gouvernement dispose-t-il d'autres options entre les extrêmes que représentent les projets centrés sur eux-mêmes et de durée relativement courte et l'appui à long terme d'organismes internationaux?

Sandford : Bien entendu. L'approche par projet plutôt que par programme intervient à un niveau supérieur dans la hiérarchie du gouvernement et se rapporte à la façon dont le gouvernement s'organise. J'ai évoqué cette approche dans un autre exposé intitulé « *Learning from the experience of pastoral development* » que j'ai présenté au colloque du CIPEA (Centre international pour l'élevage en Afrique) sur la conception et la mise en oeuvre du développement pastoral : projets pour l'Afrique tropicale, au mois de février 1980. Je reconnais que l'on a accordé trop d'importance à l'approche par projet, qui est une approche à court terme, et que les interventions dans le secteur pastoral doivent être des interventions à long terme.

Aronson : Je suis d'accord avec votre critique de l'idéologie propre aux anthropologues au sujet de l'implication de la population locale et selon laquelle la prise de décision doit toujours se faire en consultation de tous les échelons de la société. Mais il semble que vous ayez examiné différents cas qui se sont soldés par des échecs ou qui ont au contraire été des réussites et que vous en avez déduit que tous les cas sont différents. L'anthropologie se fonde sur une idéologie de la participation locale étant donné que les anthropologues ont remarqué qu'une plus grande centralisation des prises de décisions n'est pas bonne pour les pasteurs. Cette prise de position anthropologique se fonde sur l'idée que tous les programmes ont échoué et que tous les cas que l'on connaît sont des cas de contrôle et de centralisation. Je vous demande par conséquent si vous appuyez sur un certain nombre de cas précis lorsque vous affirmez que le succès dépend d'une étude beaucoup plus vaste de la façon dont les services sont organisés?

Sandford : La différence entre mon travail et celui de la plupart des anthropologues est que ces derniers se livrent à une étude très minutieuse d'une société en particulier, tandis que, depuis quatre ans, je cherche à définir une vue globale d'un ensemble de projets présentés dans plusieurs endroits différents. Je ne veux absolument pas donner l'impression que j'ai expérimenté les hypothèses que je présente simplement en examinant les caractéristiques qui semblent se manifester. Il semble que le niveau auquel les décisions devraient être prises soit une question importante. Je ne crois certainement pas que le remède soit la centralisation des prises de décisions. D'ailleurs, je me suis toujours opposé aux prises de décisions centralisées.

Voici les questions importantes qu'il faut se poser : doit-on laisser aux éleveurs ou aux propriétaires du troupeau le soin de décider du pâturage où se nourriront les animaux demain, ou bien doit-on laisser cette décision à la population du camp dont fait activement partie l'éleveur du troupeau? A quel niveau de la hiérarchie du gouvernement ou de la société pastorale cette décision doit-elle être prise? Il ne semble pas toujours bon de faire prendre la décision au plus bas niveau possible. Prenons l'exemple de l'entretien d'un point d'eau. Dans une

région où différents groupes ethniques utilisent les mêmes points d'eau, on est sûr de provoquer toutes sortes de disputes si la décision est prise au niveau des usagers du point d'eau. Il est impossible de savoir quel est le meilleur niveau de décision, lorsque deux groupes différents s'opposent à ce niveau. Les décisions doivent être prises à un degré légèrement plus élevé de la hiérarchie.

Les programmes de développement ne peuvent jamais aboutir à un succès total; peu importe le nombre de critères qui sont respectés, il se trouvera toujours quelqu'un pour en trouver un qui a été négligé par le programme de développement. Néanmoins, si les programmes de développement pastoral n'ont pas été couronnés d'un franc succès, certains secteurs d'un programme ont eu de meilleurs résultats que d'autres et des programmes tout entiers ont été, du moins pendant un certain temps, plus efficaces que d'autres. Les personnes qui se consacrent au développement doivent tirer parti des succès relatifs. Actuellement, il n'existe dans une même région pratiquement aucun programme faisant appel à des approches organisationnelles différentes pour poursuivre les mêmes objectifs, qui permettraient la comparaison des résultats par une méthode par analyse et approche expérimentale contrôlée; nous devons nous contenter d'examiner le succès relatif d'un élément de programme dans un pays et l'échec relatif d'un élément identique dans un autre pays et de tenter d'expliquer la différence.

Salzman : Je suis d'accord avec vous quand vous dites qu'il ne suffit pas d'énoncer des principes universels sur ce que nous devrions faire, et que nous devons plutôt analyser les circonstances et préciser ce qu'il faut faire pour atteindre un but précis. Mais, dans la pratique, le déséquilibre existe souvent avant même de commencer. Par exemple, les gouvernements et leurs organismes ne favorisent-ils pas à priori le contrôle centralisé et bureaucratique? Il est naturel pour les gouvernements de penser de la sorte. Il existe donc une certaine tendance au départ et cette option bénéficie de l'appui du système. C'est pourquoi, il est nécessaire de contrebalancer en favorisant toutes les autres possibilités favorables à la décentralisation et au contrôle démocratique de la population locale. On devrait appliquer le principe général suivant : accorder le contrôle aux populations locales, à moins que la preuve ait été faite qu'un autre arrangement serait préférable.

Sandford : Il est notoire et ce ne sont pas seulement les anthropologues qui l'ont rapporté, que jusqu'à présent, les interventions n'ont pas été couronnées d'un franc succès. Il semble que toutes les organisations comme la Banque mondiale, le CIPEA et les gouvernements des différents pays soient disposés à réexaminer leur approche. Mais il ne faut pas croire qu'il n'existe qu'un seul et unique principe de gestion d'un système pastoral. Les gens se penchent plus facilement sur cette question, précisément parce qu'ils ont pris conscience de la portée des échecs du passé.

Salzman : Mais qui prend réellement les décisions? Les options sont peut-être plus nombreuses en matière de prise de décision, mais qui en bénéficie? Les options sont-elles plus ouvertes pour permettre, par exemple à la Banque mondiale et au ministère de l'Agriculture de prendre des décisions?

Sandford : Evidemment, la Banque mondiale est, bien entendu, un important décisionnaire qui détermine en grande partie comment seront utilisés les fonds qu'elle consacre au développement pastoral. Mais il y a également des gouvernements comme ceux du Kenya, du Botswana et d'Iran qui sont prêts à réexaminer leur approche traditionnelle.

Bahhady : Tout plan gouvernemental destiné à améliorer la steppe devrait donner lieu à des échanges entre le gouvernement et les bédouins. Pour que les travaux soient couronnés de succès, le gouvernement doit coopérer avec les bédouins, tenir compte de leurs opinions et les laisser prendre les décisions. Il est important également d'examiner la structure juridique et les projets qui ont déjà été réalisés. Les plans et programmes à venir pourront s'inspirer de cette évaluation. Pour la mise en oeuvre de tout projet, il est nécessaire de choisir non seulement des techniciens qualifiés, mais également des personnes qui connaissent les habitudes et les coutumes des bédouins et qui connaissent leur code de conduite.

Sandford : J'estime également que les gouvernements doivent consulter les pasteurs et faire appel à du personnel qui puisse être accepté par la population locale. Mais le fait de consulter les pasteurs ne revient pas nécessairement à leur accorder le pouvoir de décision. Dans certains cas, il faut que le gouvernement conserve le pouvoir de décision. La consultation des pasteurs n'est pas simple : il faut connaître les intérêts que représentent les pasteurs consultés et s'assurer que l'on obtient une grande variété d'opinions. Pour intervenir dans le secteur pastoral, il faut non seulement être techniquement bien qualifié, mais il faut également être capable de comprendre ce qui se passe. Parallèlement, il faut être réaliste : le personnel des projets de développement pastoral ne collectionne pas les doctorats en techniques de gestion des espaces pastoraux, en anthropologie, en économie et en élevage. Dans la réalité, le personnel des projets est plutôt assez mal qualifié et doit disposer d'instructions simples. J'ai l'impression que nous sommes en train de compliquer la vie des personnes qui seront chargées de la mise en oeuvre des projets.

Sihm : Il faudrait bien définir l'objet sur lequel va porter la prise de décision. Prenons l'exemple des États-Unis lors de la crise du pétrole. La politique de rationnement n'aurait jamais fonctionné s'il n'y avait pas eu d'organisme central pour l'appliquer. Dans un groupe donné de pasteurs, en Somalie par exemple, il y a des personnages importants qui font l'élevage de chameaux et des personnes plus pauvres qui se contentent d'élever des moutons et des chèvres. Il y a désaccord entre ces deux catégories de pasteurs. Ils ne s'entendent pas sur la quantité d'eau qui devrait être utilisée ; ils ne sont pas d'accord pour ce qui est de la gestion des pâturages. Le problème n'est pas nécessairement résolu si on ramène la prise de décision à ce niveau.

Goldschmidt : Je crois que l'opinion de M. Sihm est très importante et qu'il s'agit là d'un point de vue que les anthropologues ont été réticents à admettre. Nous avons encore trop tendance à croire que les populations non touchées par la civilisation occidentale et par les économies capitalistes vivent dans une sorte de monde idéal. La prise de décision fait toujours appel à plusieurs activités et niveaux différents. L'absence de participation des pasteurs me gêne, car cela nous empêche de glaner les données nécessaires pour prendre une décision en toute connaissance de cause. Ce procédé est si important qu'il devrait devenir une pratique consacrée. Je sais que les anthropologues ne peuvent devenir des experts dans tous les autres domaines, mais, on doit s'efforcer, au cours de la planification, de faire entrer dans le processus administratif les données relatives aux bédouins. Or, je crois que ce n'est pas le cas actuellement.

Le processus de prise de décision pose un problème épineux ; je crois qu'il s'agit d'un problème d'information. Pour prendre des décisions, il faut disposer de données, bonnes ou mauvaises. Je m'inquiète du fait que les données fournies par les pasteurs, qui sont souvent les meilleures dont on puisse disposer, ne soient

jamais mises à profit lors de la planification. Les anthropologues devraient s'intéresser tout particulièrement à ouvrir cette voie de communication.

Sihm : Au CIPEA, nous espérons que les administrateurs techniques chargés du développement pastoral mettront sur pied des équipes composées d'un zoologiste, d'un économiste, d'un sociologue et d'un spécialiste des pâturages. Nous devons également faire participer les spécialistes en sciences humaines, mais cela se fera plus lentement. Nous espérons que ces équipes serviront non seulement à contrôler les progrès et les incidences du projet, mais qu'elles permettront également, au cours de la phase préliminaire du développement, d'identifier les objectifs de recherche. Il me semble que la place des anthropologues se trouve au sein de ces équipes pluridisciplinaires.

En matière de planification, il y a deux raisons pour lesquelles les anthropologues n'ont pas joué un rôle approprié :

- Les planificateurs ne savaient pas ce que les anthropologues avaient à offrir et chaque fois qu'ils ont essayé de faire appel aux anthropologues, cela s'est passé au mauvais moment dans le cycle du projet; et
- Les anthropologues insistent, dans une large mesure, pour utiliser des méthodes qui sont généralement trop lentes pour être appliquées conjointement avec d'autres disciplines.

Parallèlement, la participation des anthropologues a été rare au niveau de la réalisation. On a peut-être proposé que les anthropologues participent à ce niveau, mais très souvent les gouvernements se sont montrés hostiles à cette idée. Il est important de signaler qu'aucune discipline ne peut expliquer de manière satisfaisante les systèmes de production pastorale. Cela ne peut se faire que dans le cadre d'une collaboration entre économistes, anthropologues, zoologistes et écologistes.

Il est encourageant de constater que les anthropologues accordent de plus en plus d'intérêt à l'économie et à l'écologie. Grâce à cela, leur participation dans les équipes pluridisciplinaires sera très utile, surtout s'ils sont en mesure d'utiliser des méthodes de recherche mieux adaptées aux autres disciplines. Je ne demande pas aux anthropologues d'abandonner leur méthode de recherche qui, d'après les spécialistes du développement, consiste à « peigner la girafe ». En effet, il est toujours très utile de se livrer à des études en profondeur sur un grand nombre de secteurs et de cas. Mais, j'espère que les anthropologues mettront au point une méthode rapide qui leur permettra de travailler de concert avec les tenants des autres disciplines. Même actuellement, les anthropologues ont un rôle utile à jouer au cours de la phase de préparation des projets (1 à 2 ans) et pas seulement au moment de l'évaluation (4 à 6 semaines) pour laquelle on fait actuellement appel à eux. Ils peuvent signaler les points susceptibles de donner lieu à des conflits et modifier de manière déterminante la structure du projet. Toutefois, je ne prétends pas transformer les anthropologues en bureaucrates du développement car cela serait pire que tout. Nous devrions plutôt faire en sorte que les spécialistes du développement sachent comment entrer en contact avec les anthropologues qui effectuent des recherches dans certains domaines et sur certaines régions ou qui possèdent des connaissances en la matière.

Horowitz : Je trouve particulièrement stimulantes les remarques de *Sihm* relative-ment à ce que l'anthropologue doit faire pour se rendre utile aux planificateurs. De nos jours, le terme de « planificateur » implique une spécialisation professionnelle. Or, la plupart des planificateurs relèvent d'une certaine discipline. Certains sont vétérinaires, d'autres agronomes, d'autres spécialistes des pâturages, d'autres spécialistes d'agronomie. Et puis, il y a également les spécialistes des sciences

sociales à qui on demande d'intervenir de temps à autre pour fournir des renseignements qu'ils espèrent utiles et souvent le sont. Je me suis demandé si l'utilité des renseignements était liée à la discipline particulière : sociologie, géographie culturelle, écologie humaine etc. des personnes qui participent à l'analyse sociale.

La politique a changé quelque peu en 1973. Un grand nombre des organismes donateurs ont commencé à se rendre compte que les projets reposant sur une infrastructure à grande échelle ne profitaient pas à la population. Ils ont réalisé enfin qu'il fallait définir quels étaient les bénéficiaires des projets. Il est désormais obligatoire d'analyser l'utilité d'un projet pour les populations locales. Pourtant, lorsqu'on se penche sur les organismes de développement, on se rend compte qu'il y a peu de changement parmi les personnes qui établissent les politiques. Les politiques continuent d'être le privilège des décisionnaires, mais les planificateurs sont des économistes, des spécialistes des pâturages etc. et je crois bien que l'USAID a sa part d'avocats. Mais les planificateurs sont rarement des spécialistes en sciences sociales. L'AID s'est certainement efforcée de faire appel à des spécialistes des sciences sociales et de prôner leur participation mais, à quelques exceptions près, les spécialistes des sciences sociales occupent des postes subalternes qui ne jouissent pas d'une grande influence. Par exemple, voici comment cela se passe à l'AID, que je crois être un organisme assez typique en la matière : on commence par proposer le projet, par voter les fonds qui lui seront consacrés, puis on réalise la conception du projet. A ce moment, la volonté d'aller de l'avant est si grande que les questions soulevées par les spécialistes des sciences sociales (« ce projet augmentera la différenciation plus que prévue » ou « cette mesure entraînera des changements qui vont à l'encontre de l'intérêt du projet ») sont à peine prises en considération. Au siège central des organismes de développement, personne ne s'occupe de ces questions, étant donné que les spécialistes en sciences sociales ne font pas partie intégrante du processus de réalisation de projets. Un grand nombre de problèmes de communication entre les décisionnaires et les spécialistes de sciences sociales proviennent du fait que la plupart de ces spécialistes ne connaissent pas le jargon du développement et ne s'intéressent pas autant qu'ils le devraient à l'ethnographie du développement. Ils n'ont pas d'intérêt pour les problèmes que doivent affronter les planificateurs.